

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2823

présenté par

Mme Rousseau, Mme Garin, M. Peytavie, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,
Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,
Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 17

À alinéa 16, après le mot :

« addictions »,

insérer les mots :

« , concernant le cas spécifique de l'addiction liée aux drogues, les consultations sont effectuées en concertation avec les haltes soins addictions pour les villes qui en disposent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sur le volet "addictions" des consultations de prévention et d'information pour les jeunes de 20 à 25 ans, notre amendement propose d'associer les centres Haltes Soins Addictions (HSA) à ces consultations dans le cas spécifiques des patients usagers de drogue, sous dépendance lourde. Les HSA sont spécialisés dans le domaine des addictions aux drogues à forte dépendance, contenant des substances psychoactives avec prise par injection, voie nasale et inhalation.

Certains types d'addictions créent une dépendance lourde et nécessite des professionnels adaptés pour effectuer les missions d'informations et de consultations sur ce sujet spécifique. Les haltes soins addictions participent spécifiquement à la prévention des risques de santé liés aux addictions, du traitement et de la sortie des addictions et améliore le quotidien des usagers.

Ce dispositif des HSA a été évalué positivement par la MILDECA et l'INSERM. Rappelons qu'il permet de diminuer drastiquement les transmissions du vih-sida et de l'hépatite C pour les

injecteurs et les risques de décès liés à l'usage de drogues (surdose), et d'entamer un parcours de sortie de la consommation de drogues.

Les professionnels de ces HSA sont spécialement formés pour traiter ce type d'addictions et sont donc les plus à même de délivrer de l'information et de faire de la prévention en la matière tout en proposant par la suite un parcours de soins et de réinsertion sociale.